

tains critiques ont objecté qu'il serait difficile de vérifier l'application d'un tel accord, qui d'ailleurs se heurte à un manque d'intérêt évident tant chez les puissances nucléaires que chez les nations dites "*quasi nucléaires*".

4. "*Un accord limitant puis réduisant progressivement les budgets militaires affectés aux nouvelles armes nucléaires stratégiques.*" Celui-là non plus n'a pas vu le jour.

A la deuxième Session extraordinaire sur le désarmement, M. Trudeau pourrait fort bien exprimer toute sa déception face aux maigres suites données à une idée qui avait pourtant reçu une vaste audience dans les milieux publics et professionnels. Un tel échec tient davantage au climat international qu'aux mesures elles-mêmes, toujours valables aujourd'hui. En effet, au moment où la stratégie d'asphyxie a été présentée, l'accord SALT II était pratiquement devenu une réalité et d'autres mesures s'annonçaient. Malheureusement, tous ces espoirs se sont envolés et beaucoup de gens ont relégué au second plan le contrôle des armements.

Pour sa part, le gouvernement canadien a amélioré ses propres mécanismes. Peu après la première Session extraordinaire, il a annoncé qu'il créait de nouveau le poste de conseiller en matière de désarmement et de contrôle des armements, qu'il confiait à Geoffrey Pearson, fils de feu le Premier ministre Pearson. Créé sous le gouvernement, de M. Diefenbaker, ce poste avait d'abord été occupé par le lieutenant-général E.L.M. Burns. Pearson devenait en quelque sorte son successeur, à cette différence près qu'il était simplement conseiller et devait faire rapport par la voie hiérarchique normale au ministère des Affaires extérieures, tandis que Burns en son temps était conseiller du gouvernement et jouissait d'un accès direct au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

La décision n'en était pas moins importante. Peu après, des crédits étaient affectés à des projets de recherche. Le ministère des Affaires extérieures mettait sur pied un groupe consultatif d'organisations non gouvernementales et lançait une nouvelle publication semestrielle, le *Bulletin du désarmement*. En 1980, il annonçait la création d'un poste permanent d'ambassadeur au désarmement, qu'il confiait à un diplomate canadien des plus chevronnés, M. Arthur Menzies (M. Pearson devenait quant à lui ambassadeur en Union soviétique).

Comme toujours, le Canada a participé activement aux